

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 10 juillet 2020**

Etaient présents : Mme BOGEY Françoise, M. BOUVERET Philippe, Mme DROZ-GREY Lina, M GUYENNOT Fabrice, M MICONNET Robert, Mme PETIOT-MAUCHAMP Marie-Josette, Mme SIMONIN Marie-Christine, M SIXDENIER Claude, Mme VANTARD Béatrice.

Etaient absents :

Etaient excusés : Mme REBOUILLAT Amélie, M VINCENT Cyrille

Procurations :

A été nommée secrétaire de séance : Mme Françoise BOGEY

Election du délégué titulaire et des suppléants pour l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'il est nécessaire d'élire 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre prochain. Cette élection doit se faire à bulletin secrets.

Monsieur Robert MICONNET est élu délégué titulaire au premier tour par 9 voix.

Monsieur Claude SIXDENIER est élu délégué suppléant au premier tour par 9 voix

Monsieur Philippe BOUVERET est élu délégué suppléant au premier tour par 9 voix

Madame Béatrice VANTARD est élu déléguée suppléante au premier tour par 9 voix

Révision du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des effectifs, à compter du 1^{er} août 2020 en fonction de l'avis favorable reçu par Mme BAURAS Catherine pour sa demande de promotion interne auprès de la CAP du centre de gestion

Annule et remplace la délibération 15-20 - Commission des appels d'offres

Le Conseil Municipal

- DIT que la commission des appels d'offres est composée du Maire, président, de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus
- ELIT
 - o Monsieur Robert MICONNET, Président
 - o Madame Amélie REBOUILLAT, titulaire, Monsieur Claude SIXDENIER, titulaire, et Madame Béatrice VANTARD, titulaire à la commission des appels d'offres.
 - o Monsieur Fabrice GUYENNOT, suppléant, Madame Françoise BOGEY, suppléante et Madame Marie-Josette PETIOT-MAUCHAMP, suppléante à la commission des appels d'offres.

Carte Avantages Jeunes

Monsieur le Maire présente la Carte Avantage Jeunes, dispositif mis en place par la Région Bourgogne Franche Comté, qui propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes. La commune a la possibilité de devenir partenaire et de donner accès à la carte Avantage Jeunes pour l'année scolaire 2020-2021 soit en devenant un point de vente, soit en prenant en charge une partie du prix de la carte, soit en offrant la carte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE de proposer la Carte Avantage Jeunes pour l'année 2020-2021 aux enfants de la commune nés entre le 01/01/2002 et le 31/12/2014
- DIT que la carte sera offerte aux jeunes qui se seront inscrits avant le 1^{er} août 2020 sur la liste ouverte à cet effet à la Mairie
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Questions diverses

Comptes-rendus réunions :

- Ecole le 30 juin 2020

La commune a toujours été représentée.

Compte rendu affiché ce jour.

Mouthier en Bresse, le 13 juillet 2020